

BISMILLAH

Très cher(e)s compatriotes guinéennes et guinéens

Chers frères et sœurs en Islam Assalamou Alleykoum wa rahamatoullah

C'est avec humilité et sagesse que nous avons voulu prendre la parole aujourd'hui, dans une circonstance très particulière pour nous adresser à vous. Permettez-nous avant tout propos, de reformuler des bénédictions pour nos autorités actuelles pour les efforts consentis dans le cadre de garantir un environnement de paix, de la stabilité, de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique, sur ce, nous implorons la grâce d'ALLAH afin qu'IL leurs donne la force de mener à bon port cette transition dans l'intérêt suprême du peuple de Guinée sans exclusion.

Peuple de Guinée,

C'est avec une grande indignation et profonde affliction que nous avons observés et continuons à observer le sort réservé aux jeunes filles musulmanes voilées depuis le début des examens nationaux. Ces filles sont entre humiliation et rejet par le fait de certains délégués zélés qui, malgré la note circulaire N°256 en date du 22 Juin 2022 du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation qui autorise les filles voilées (pas celles intégralement voilées) d'accéder aux salles des examens sans inquiétudes se permettent d'interdire l'accès des salles à celles-ci et les expulsent même parfois avec violence.

Nous condamnons ces agissements rétrogrades et provocateurs de ces responsables qui souhaitent saper les efforts du gouvernement à travers le Ministère en charge de l'Education Nationale et de l'alphabétisation. C'est pourquoi nous interpellons les Autorité à tous les niveaux de prendre des mesures appropriées et idoines pour permettre à nos sœurs et filles de pratiquer librement leur foi religieuse conformément aux valeurs de la République et les principes de la laïcité.

Peuple de Guinée,

Malheureusement cette laïcité est très mal conçue par certaines personnes ou groupuscule de très mauvaise foi, tapis dans l'ombre et qui veulent imposer leur croyance aux autres en violant le principe lui-même.

Est-ce que la laïcité signifie de refuser aux autres de pratiquer leur religion ?

Est-ce que la laïcité signifie d'humilier les jeunes filles chastes qui se voilent pour ne pas se soumettre à la débauche ?

Nous disons non, et non, elle signifie simplement l'acceptation de l'autre dans sa différence et de garantir à chaque citoyen la liberté de pratiquer sa religion sans contrainte ni inquiétudes.

Est-il possible de récompenser cette grande majorité par le mépris et la violation de son droit le plus absolu et élémentaire dans un pays qui aspire à la démocratie, nous croyons que la réponse est sans doute négative.

Mesdames et messieurs,

D'un point de vue du droit, notre sentiment est que ces agissements envers nos sœurs voilées est un abus de pouvoir et qu'ils vont à l'encontre de plusieurs libertés fondamentales garanties par :

*Premièrement : la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948, laquelle stipule en son article 28 : « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites ».

*Deuxièmement, les principes énoncés et libertés garanties par des dispositions pertinentes de la charte de la Transition en vigueur.

Donc l'interdiction imposée et entretenue du voile (intégral ou non) dans les centres d'examen depuis des années constitue un acte de discrimination religieuse. Car, c'est en effet parce que ces filles ont choisi de pratiquer les devoirs de leur religion qu'elles portent le voile, et c'est parce qu'elles portent le voile qu'elles subissent des mesures discriminatoires. Ainsi exclues, on leur refuse l'accès aux centres d'examen, à l'éducation, et même à l'administration par endroits auxquelles elles ont droit.

C'est également l'occasion d'alerter le Ministre de l'éducation sur le code de conduite dans les écoles en phase de vulgarisation alors qu'il a été élaboré et validé de façon unilatérale sans aucune participation des responsables des écoles franco-arabes courant cette année et qui prévoirait l'interdiction du voile intégral dans les écoles guinéennes.

Nous pensons que cette question relative au port du voile (qu'il soit intégral ou non) mérite une analyse approfondie afin de trouver ensemble les solutions objectives qui tiennent compte de la préoccupation de toutes les parties. Et pour ce travail, nous sommes disponibles.

Nous sommes convaincus que le gouvernement dirigé par Son excellence le PM Dr Bernard Goumou va sans doute consentir des efforts à travers l'implication des ministères concernés pour que ces personnes soient anéanties dans leurs

agissements ou mises devant leur responsabilité pour violation de droits des citoyens guinéens, pour qu'aucun autre guinéen ne soit brimé dans ce pays en pratiquant sa foi religieuse.

L'islam rime avec la paix, l'acceptation de l'autre, la lutte contre les fléaux qui gangrèment la société, et en voici les causes défendues par les musulmans en guinée depuis avant l'indépendance de ce pays jusqu'à nos jours.

Les épreuves douloureuses que traversent nos sœurs dans certains centres d'examen n'honorent ni l'école guinéenne ni la République.

Nous disons haut et fort : il est temps de mettre fin à l'humiliation et à l'Inégalité !

Les jours fériés aux musulmans, oui !

Les vendredis règlementés pour permettre aux musulmans de participer à la prière, oui !

Aux Autorités, nous vous demandons de vous investir davantage afin de garantir l'accès aux filles voilées toutes catégories confondues aux centres d'examen avec les mesures de contrôle car elles sont aussi les filles de cette République au même titre que les autres.

Vive la paix

Vive l'Islam

Je vous remercie.

Conakry le 11/06/2023